



Question sur le preavis d'un mois pour le locataire

Par **murdoc**, le **26/09/2009** à **16:47**

Bonjour,
ayant perdu mon emploi, je suis rentré en formation qualifiante à l'AFPFA via l'ANPE pour déboucher sur un emploi. Par le fait je ne pouvais plus payer mon loyer, donc j'ai envoyé mon préavis d'un mois à mon propriétaire pour éviter toute impayé par la suite, car la situation devenait critique.
mais ce dernier n'est pas d'accord et me bloque ma caution car pour lui l'entrée en formation n'entre pas dans les critères du préavis d'un mois.
le quel des deux a raison?
merci beaucoup de vos réponses